



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE PARIS

DIRECTION DE LA MODERNISATION
ET DE L'ADMINISTRATION
Bureau des libertés publiques, de la citoyenneté
et de la réglementation économique
Section des groupements associatifs
Affaire suivie par : Mme DARLY
Tél : 01 82 52 44 31
Mel : annie.darly@paris.gouv.fr
AR 1876

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris

Conformément à l'article 3 du décret du 16 août 1901,

DELIVRE RECEPISSE DE DECLARATION DE MODIFICATION

à Madame Roberte AUBERT,

se présentant en qualité de présidente de l'association :

«Association pour la Lutte contre le Psoriasis

reconnue d'utilité publique par décret en date du 16 novembre 1999

a déclaré par lettre du 28 octobre 2013, reçue le 29 octobre 2013

que des modifications ont été apportées par cette association

au siège social qui est transféré de PARIS (10^{ème}), 1 Avenue Claude Vellefaux au 53, rue Compans
PARIS (19^{ème}).

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt des modifications ou changements
apportés dans l'administration de l'association sans préjuger en quoi que ce soit de leur légalité.

Paris, le **28 NOV. 2013**

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris et par délégation,
le chef du bureau des libertés publiques de la
citoyenneté et de la réglementation économique

Isabelle ARRIGHI

Madame la présidente de l'Etablissement
Association pour la Lutte contre le Psoriasis
53, rue Compans
75019 Paris